



03 novembre 2007

Bulletin numéro 1

# Bulletin RESF42

Réseau éducation sans frontière de la Loire

## En Bref...

RESF 42 a déposé au préfet 850 pétitions signées à la préfecture lundi 22 octobre suite au honteux rappel à l'ordre du président de la république et Mr Hortefeux pour n'avoir pas expulsé suffisamment de sans papiers.

Une cinquantaine de familles sont actuellement accompagnées dans leurs démarches par RESF42.

Tous les premiers samedi du mois à 10h30 sur la place Jean Jaurès, RESF42 organise un rassemblement, pour soutenir les familles, pour informer les gens sur la situation politique vis à vis des sans papiers et signifier leur désaccord avec la politique actuelle sur ce sujet.

Tous les vendredi, entre 18h et 20h, les militants de RESF42 se réunissent pour accueillir les familles et aborder les activités du réseau.

Omar Oumattotto va pouvoir préparer son bac au lycée Claude Lebois à St Chamond, il vient d'obtenir "une carte de séjour temporaire étudiant-élève d'une durée d'un an"

## Pourquoi le RESF de la Loire

Depuis la nuit des temps, l'immigration est un trait naturel de l'activité humaine. Le XXème siècle n'a pas fait exception. Le XXIème siècle mondialisé continuera sur la même voie.

La preuve en est dans notre département de la Loire. Les crassiers stéphanois ne témoignent-ils pas d'un temps où il fallait durement extraire le charbon pour se chauffer ? Les friches industrielles dans le bassin de l'Ondaine ou la vallée du Gier ne témoignent-elles pas de l'apogée d'une ère métallurgique et mécanique. Le rail, les routes et autoroutes nous permettent aujourd'hui de nous déplacer. Les immeubles d'habitation, les quartiers et les cités populaires ont hébergé et hébergent encore ce monde ouvrier.

Qui étaient-ils ces mineurs, ces ouvriers des usines et des chantiers ?

Des paysans de l'Ardèche, du Pilat, du Forez ou de la Haute-Loire. Ils étaient des immigrants et ils immigreront encore. Ils venaient, ils viennent, d'autres contrées plus lointaines. Ils étaient, ils sont des polonais, des italiens, des algériens qui ont durement payé de leur personne pour notre confort à tous. Ils côtoyaient, ils côtoient, ces espagnols, ces marocains, ces portugais, ces ressortissants des DOM et des TOM, ils proviennent des anciennes colonies d'Afrique Noire ou d'Asie, ils viennent aussi d'ailleurs. Qu'importe d'où ! Ils étaient, ils sont, nous sommes des immigrés de première, seconde ou troisième génération. Nous avons construit ce pays et le construisons encore.

Alors c'est clair : criminaliser l'immigration est un comportement criminel !

Bon gré, mal gré, l'Europe se construit sans que notre avis importe. Les gouvernements successifs ratifient les traités qui se présentent à eux. On aurait espéré qu'ils abolissent des frontières, quelques-unes au moins. C'est le contraire qui se produit. L'espace Schengen est une forteresse parlementaire et policière. Les pays y soumettent leurs législations. Ce qui était naturel hier devient aujourd'hui interdit. Le seul fait d'être étranger, "sans-papiers", on devrait plutôt dire "privé de papier" ou bien "cent papiers" (tellement il y a des tracasseries administratives), vous conduit en prison, dans des centres de rétention (la prison des étrangers) ou vers une expulsion manu militari.

Criminaliser l'immigration a des conséquences bien réelles : des individus placés sous le règne de la terreur et de la précarité, des familles déchirées ... Les luttes de sans-papiers défraient régulièrement la chronique. Dans nos écoles, républicaines dit-on, des enfants sont victimes de cette terreur nouvelle. Des instituteurs, des professeurs, travailleurs sociaux, des individus, des élus, des organisations syndicales, citoyennes, militantes ou associatives ont choisi de joindre leurs efforts pour résister à cette politique. "Laisser les grandir ici", "nous les prenons sous notre protection", tels sont les mots d'ordre du Réseau Education Sans Frontières. Depuis bientôt deux ans à Saint Etienne, depuis tout récemment à Montbrison, la Loire est engagée dans ce combat. Faites en aussi le vôtre.

Réseau Education Sans Frontière de la Loire.

“La solidarité n’est pas un délit !”. Entre 3 et 4000 personnes ont manifesté à Aix ce lundi 22 octobre pour soutenir Florimond Guimard, ce professeur des écoles qui n’a pas accepté l’arrestation et l’expulsion du père de deux élèves de son établissement scolaire. Il a été heureusement relaxé par le tribunal d’Aix en Provence alors que les charges portant contre lui se sont avérées sans fondement. A cette occasion 70 personnes à Montbrison et 50 à Saint Etienne se sont mobilisées et 6 personnes se sont déplacées à Aix.

**N’hésitez pas à vous joindre à nous !**

Contactez-nous à :  
RESF Saint Etienne  
[Resf42@yahoo.fr](mailto:Resf42@yahoo.fr)  
04 77 41 33 21  
06 16 36 73 41  
4 cours Victor Hugo  
42000 Saint Etienne

infos aussi sur  
[www.reseauxcitoyens-st-etienne.org](http://www.reseauxcitoyens-st-etienne.org)

Pour s’inscrire sur la liste de diffusion envoyer un courriel vide à  
[resf42\\_mobilisation\\_subscribe@googlegrups.com](mailto:resf42_mobilisation_subscribe@googlegrups.com)

Et aussi

**RESF Montbrison**  
Permanences le vendredi de 18h à 19h Salle des Arches  
Mairie de Montbrison  
04 77 76 21 86  
06 66 78 01 83  
[resf42montbrison@nolog.org](mailto:resf42montbrison@nolog.org)

## Le manifeste des innombrables

Il suffit de signer en bas de page et d’envoyer ce courrier. En quelques mots, cette lettre affirme que celui qui la signe se refuse à considérer la solidarité comme un crime. En envoyant ce courrier en grand nombre, nous soutenons que nous sommes prêts à ne pas refuser le soutien à celui qui en a besoin

On peut télécharger ce Manifeste, lancé par RESF, au bas de cette page, ou déjà le signer en ligne sur le site de RESF puis le télécharger pour le signer et le renvoyer :  
<http://www.educationsansfrontieres.org>



## Sedat Tastan libéré à Marseille.

Sedat Tastan, 22 ans, qui a passé trois jours au centre de rétention de Marseille, avait été interpellé au guichet de la préfecture des Bouches du Rhône mercredi 24 octobre alors qu’il venait déposer une demande de titre de séjour. Trois militants du RESF ainsi que sa compagne (française) qui l’accompagnaient avaient également été arrêtés et placés en garde à vue pour

s’être opposés à son interpellation. Il retrouve ce soir la liberté grâce à la forte mobilisation du RESF depuis 3 jours (allant jusqu’à bloquer les entrées du centre de rétention mercredi, et encore présent à 50 à Aix aujourd’hui) et à la cour d’appel de justice qui a, elle, considérée que son arrestation était déloyale.

## Prochains RDVs importants

**8 novembre** : Mr Mpika passe une audience au tribunal de Saint Etienne

**12 novembre** : Réunion de soutien pour 4 familles de Montreynaud. Rdv 17h – 18h30 dans les locaux de l’AGEF

**26 novembre** : Soutien à François Auguste lors de son jugement, Vice Président du Conseil Régional pour s’être opposé pacifiquement à l’expulsion d’un sans-papier dans un avion.

**07 décembre** : Soirée pour l’anniversaire de la déclaration des droits de l’homme à Saint Bonnet le Château.

**11 décembre** : Soirée de sensibilisation contre la montée de l’intolérance. Grande salle du Château à Monistrol sur Loire à 20h30. Expo photo / débat...3€ - Infos : 0688797567